

FICHE EMPLOI

N°01
JANVIER
2016

| DÉFI COGNAC |

La Démarche Emploi Formation Inter-filières du Cognac

Tout est venu des entreprises de la filière Cognac qui, face à leurs difficultés de recrutement, ont saisi les services de l'État (Unité de la Charente de la DIRECCTE). Alertée par cette problématique, la DIRECCTE a mobilisé les partenaires (collectivités territoriales, Pôle Emploi, Chambres consulaires...) afin de réaliser un diagnostic. Les conclusions des différentes études ont amenées à la mise en place d'une démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences dont le portage a été confié à Grand Cognac.

Appelée DÉFI Cognac, cette démarche partenariale a pour but de répondre aux difficultés de gestion des ressources humaines rencontrées par les entreprises de la filière. Elle couvre l'ensemble des secteurs d'activité liés au Cognac (viticulture, production, emballage conditionnement, com-

merce vente distribution, transport entreposage, machines et équipements, activités scientifiques) et ce sur la zone de l'AOC Cognac.

Les trois axes de travail autour desquels s'articule la démarche sont les suivants :

- > adapter les formations
- > soutenir le recrutement
- > sécuriser l'emploi et soutenir les démarches d'amélioration des conditions de travail

Depuis janvier 2015, plus de trente partenaires représentant la filière Cognac mais également les prescripteurs en matière d'emploi, de formation et d'orientation se réunissent autour de ces axes afin d'élaborer ensemble un plan d'actions.

| LE PLAN D' ACTIONS |

> **Le développement de l'emploi partagé** : 6 groupements d'employeurs présents sur la Charente et la Charente-Maritime vont à la rencontre des entreprises de la filière afin de promouvoir l'emploi partagé qui s'avère être une piste de solution tant pour les problèmes de recrutement des entreprises que pour la sécurisation de l'emploi. Au total 900 employeurs devraient être contactés sur douze mois.

> **La promotion des métiers de la filière** : la valorisation des métiers représente un enjeu réel pour favoriser le renouvellement des savoir-faire et pallier les difficultés de recrutement. Une exposition itinérante est en cours de création afin de mettre en avant les différents secteurs de la filière ainsi que les métiers en tension. Elle sera diffusée sur le territoire par les différents partenaires.

> **La sensibilisation des chefs d'entreprises au recrutement** : afin de permettre aux chefs d'entreprises de préparer et d'appréhender au mieux leurs recrutements, une « boîte à outils » sera éditée. Elle comprendra quinze fiches qui rappelleront les questions clés à se poser à chaque étape d'un recrutement ainsi qu'une liste des structures qui peuvent informer et/ou accompagner dans cette démarche.

> **La prise en compte des questions de qualité de vie au travail** : le lien entre qualité de vie au travail, qualité du travail, performance et attractivité de l'entreprise a une influence sur la motivation professionnelle, la fidélisation des salariés ou encore la réduction de l'absentéisme. Le 10 décembre dernier, Grand Cognac a réuni des chefs d'entreprises autour d'une intervention de l'ARACT (Association Régionale de l'Amélioration des Conditions de Travail). Des rendez-vous individuels ont été pris pour des diagnostics personnalisés.

> **Apaiser certaines craintes face à l'alternance** : diffusion d'une émission de radio animée par François-Jérôme PRIOTON, avec la participation d'une inspectrice du travail, d'un conseiller tuteur en insertion de la Région Poitou-Charentes et d'une viticultrice ayant pour objectif de présenter le cadre légal pour l'accueil d'un apprenti ainsi que l'appui mis en place par les conseillers tuteurs en insertion. Émission de radio disponible en podcast sur www.rcf.fr

**POUR PLUS
D'INFORMATIONS
SUR DÉFI COGNAC
N'HÉSITEZ PAS À
CONTACTER ZOÉ SAFFAR :**
z.saffar@grand-cognac.fr
05 45 36 64 30

*Cette fiche est réalisée dans le
cadre de DÉFI Cognac avec la
participation de l'UGVC.*



*Cette démarche est cofinancée par
le Fonds social européen dans le
cadre du PON « Emploi et Inclusion en
Métropole » 2014 - 2020.*